

Sensibiliser le monde judiciaire aux conséquences de l'alcoolisation fœtale

Flore Colas,
chargée de projet,
Shanti Fontaine,
neuropsychologue, chargée de mission,
coordination régionale addictions (Coreadd)
Nouvelle-Aquitaine.

La littérature internationale (Canada, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande) met en évidence que les parcours des personnes concernées par un trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) sont souvent marqués à l'adolescence et à l'âge adulte par des difficultés relationnelles, des ruptures scolaires (61 %) [1], des difficultés d'insertion professionnelle (80 %) [1], des troubles de santé mentale (14 % de dépression) [2] et des conduites addictives (54,5 %) [3]. Ces vulnérabilités augmentent le risque de survenue de comportements à risques et/ou inadaptés, et d'exposition au système judiciaire, que ce soit en tant que victimes, témoins ou auteurs d'infractions. En 2004, selon des études américaines, près de 60 % des personnes vivant avec un TSAF rencontraient des problèmes avec la loi [1]. Parmi elle, 87 % ont été victimes d'une forme de violence et 77 % ont subi des faits de violences physiques et/ou sexuels [4]. En France, les études manquent sur la prévalence des TSAF en population générale et en population carcérale. Ces troubles, le plus souvent invisibles, sont encore largement sous-repérés et sous-diagnostiqués. Ce handicap est méconnu des professionnels de la chaîne judiciaire, et rarement pris en compte dans la procédure pénale.

Différents outils d'information

C'est dans ce contexte que le projet TSAF & Justice est mis en œuvre depuis 2021 par la coordination régionale addictions (Coreadd) Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'association de familles Vivre avec le SAF et le réseau périnatalité de Nouvelle-Aquitaine (RPNA). Il est financé par l'agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine sur le fonds de lutte contre les addictions (FLCA). Ce projet s'adresse aux différents professionnels de la chaîne judiciaire : policiers,

magistrats, avocats, services pénitentiaires d'insertion et de probation, professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), associations socio-judiciaires et associations d'aide aux victimes, mais aussi aux professionnels de la santé. Il les sensibilise aux conséquences de l'exposition prénatale à l'alcool, permet d'améliorer le repérage et la prise en charge des personnes concernées par un TSAF, favorise des pratiques professionnelles mieux adaptées à leurs besoins. Le projet propose des outils d'information : brochure, livret et site Internet contenant des recommandations pour les professionnels. Des actions de sensibilisation sont déployées en Nouvelle-Aquitaine par l'équipe projet de la Coreadd en partenariat avec les experts français sur le sujet, notamment le centre ressources TSAF de La Réunion, animé par la professeure Bérénice Roy-Doray (spécialiste de génétique médicale) et le Dr Meissa Nekaa (médecin addictologue), ainsi que l'équipe de l'hôpital Robert-Debré avec le Dr David Germanaud. Depuis 2021, 575 professionnels de la justice et 860 professionnels de la santé ont été sensibilisés dans le cadre de ces actions. Les premiers expriment le besoin de pouvoir identifier des professionnels de santé-ressources pour le diagnostic et l'accompagnement des personnes concernées. L'enjeu pour les années

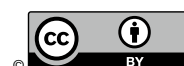
L'ESSENTIEL

► **Les personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) présentent des vulnérabilités, entraînant un risque accru d'être impliquées dans le système judiciaire comme victimes ou auteurs d'infractions. En Nouvelle-Aquitaine, le projet TSAF & Justice sensibilise les professionnels du secteur au repérage de ces troubles, afin de favoriser leur prise en charge et des pratiques adaptées.**

à venir est d'élargir le public cible du projet aux secteurs de l'enfance et du médico-social sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Les personnes avec un TSAF doivent être intégrées dans les parcours qui existent pour les troubles du neurodéveloppement (TND). Plus le diagnostic et l'accompagnement seront réalisés tôt, plus les troubles secondaires seront limités. ■

Pour en savoir plus

- <https://tsaf-justice.com/>
- <https://www.crag-na.com/tsaf-c-est-quoi>
- <https://vivreaveclesaf.fr/>



Cet article est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Streissguth A. P., Bookstein F. L., Barr H. M., Sampson P. D., O'Malley K., Young J. K. Risk factors for adverse life outcomes in fetal alcohol syndrome and fetal alcohol effects. *Journal of developmental and behavioral pediatrics*, 2004, vol. 25, n° 4 : p. 228-238. En ligne : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/15308923/>

[2] Weyrauch D., Schwartz M., Hart B., Klug M. G., Burd L. Comorbid mental disorders in fetal alcohol spectrum disorders: a systematic review. *Journal of developmental and behavioral pediatrics*, 2017, vol. 38, n° 4 : p. 283-291. En ligne : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28460370/>

[3] Popova S., Lange S., Shield K., Mihic A., Chudley A. E., Mukherjee R. A. S., et al. Comorbidity of fetal alcohol spectrum disorder: a systematic review and meta-analysis. *Lancet*, 2016, vol. 387, art. 10022 : p. 978-987. En ligne : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26777270/>

[4] Clark E., Lutke J., Minnes P., Ouellette-Kuntz H. Secondary disabilities among adults with fetal alcohol spectrum disorder in British Columbia. *Journal of FAS International*, 2004, vol. 2. En ligne : https://www.researchgate.net/publication/237419440_Secondary_disabilities_among_adults_with_fetal_alcohol_spectrum_disorder_in_British_Columbia

Dossier

Protéger la population des risques de l'alcool